

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

:

Badge attribué à : frecheta@csvdc.qc.ca

<https://www.cadre21.org/membres/frecheta-cssvdc-gouv-qc-ca>

Date d'obtention : 2023-12-15 14:42:59

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

il faut préserver l'intégrité de la victime et de l'investigateur. on doit agir rapidement pour protéger les personnes impliqués et limité le plus possible les impacts négatif dans la mesure ou notre mandat est respecté. Nous ne devons en aucun cas prendre le rôle de la police. surtout, ne jamais vérifier les appareils électroniques des personnes impliqués, nous devons s'il y a des motifs raisonnable de croire que le jeune possède une forme de pornographie juvénile, confisquer les appareils électronique pour limiter la propagation.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

je serai en mesure de mieux intervenir si une tel situation survient. il sera plus facile de limiter les conséquences négatif sur les personnes impliqués.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

malgré le fait qu'il faut intervenir rapidement dans ce type de situation, Je vais prendre le temps de bien évaluer la situation afin de faire les bonnes interventions afin de ne pas occasionner plus de tort aux personnes impliquées.